Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213503519-20260129-01_2026_07-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VERGER

DATE DE CONVOCATION 23/01/2026 **NOMBRE DE CONSEILLERS** EN EXERCICE……. 12 PRESENTS……. 08 VOTANTS……. 10	**L'an deux mil vingt-six, le 29 janvier à 20h30,** le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LE VERGER en séance publique sous la présidence de Madame Sylvie GALIC, Maire de LE VERGER. **Etaient présents :** Thierry BOURVEN, Delphine DELCAMBRE (arrivée au point 4), Robert FOUGERAY, Sylvie GALIC, André GUILLOUX, Nolwenn MARTIN, Antoine NOZAY, Minh-Duc PHAM **Absents :** **Absents excusés** : Patrick CHRISTEL, Sonia LEPAGE, Thomas MATALI, Céline ROLLANT. **Pouvoirs :** De Thomas MATALI à André GUILLOUX, de Céline ROLLANT à Nolwenn MARTIN.

N° 01.2026.07 – INTERCOMMUNALITÉ – Assainissement – Rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement et d'activité de la régie pour 2024

En application de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport relatif aux prix et à la qualité du service public d'assainissement pour l'année 2024 de Rennes Métropole fait l'objet d'une communication auprès du conseil municipal.

Les membres du conseil municipal prennent acte du rapport relatif aux prix et à la qualité du service public d'assainissement pour l'année 2024 de Rennes Métropole.

Le secrétaire de séance,
André GUILLOUX

Le Maire,
Sylvie GALIC